



Communiqué de presse

Paris, le 25 novembre 2010

La Banque Postale a conclu un accord social unanime en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

Patrick Werner, Président du directoire de La Banque Postale et les 4 organisations syndicales représentatives de la Banque (la CFDT, la CGT, FO, et le SNB-CFE-CGC) ont signé, le 22 novembre 2010, un accord social unanime portant sur l'emploi des personnes en situation de handicap à La Banque Postale. Conclu pour une durée de 3 ans, cet accord se s'inscrit dans la continuité de l'accord du 29 janvier 2008, qui arrive à son terme.

Des engagements ambitieux

Par cet accord, La Banque Postale s'engage à :

- développer l'emploi des personnes en situation de handicap.

La Banque Postale se fixe pour objectifs d'embaucher au minimum 18 collaborateurs en situation de handicap sur la durée de l'accord, dont au moins la moitié en CDI et, pour développer l'emploi au-delà de l'entreprise, à faire progresser de 8% le montant des achats réalisés auprès du secteur protégé/adapté.

Pour atteindre ces objectifs, une politique volontariste d'accompagnement des acteurs de l'entreprise et de communication tant interne qu'externe sera mise en œuvre (formation des acteurs, gestion d'un vivier de candidatures, campagnes de sensibilisation, valorisation du secteur protégé, etc.)

- favoriser l'insertion et la formation des collaborateurs en situation de handicap.

Les collaborateurs en situation de handicap bénéficieront d'un accompagnement afin que soient favorisés leur insertion durable et le développement de leur carrière, en lien avec leurs seules compétences.

A cette fin, dans le cadre de l'accord, La Banque Postale proposera notamment un dispositif de tutorat dès l'entrée dans l'entreprise, un abondement des droits individuels à la formation et veillera à l'accessibilité de l'ensemble de ses formations.

- mettre en œuvre des actions pour la prévention du handicap et le maintien dans l'emploi.

L'accord prévoit un accompagnement des collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle. Il propose des dispositifs de prévention, en lien avec le médecin du travail, afin de prévenir le handicap en amont et apporter les aménagements des postes et/ou de conditions de travail nécessaires. Des mesures individuelles sont par ailleurs également proposées aux collaborateurs pour leur permettre d'investir pleinement leur emploi et d'être libérés des contraintes financières liées à la compensation de leur handicap (aides au financement de matériel, autorisations d'absences en cas de contraintes médicales ou administratives liées au handicap, etc.)

La Banque Postale, avec les organisations syndicales, réaffirment leur engagement en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Il est basé sur des objectifs ambitieux et réalistes associés à des moyens enrichis et renforcés.

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,019 milliards d'euros de PNB
- 11,3 millions de comptes courants postaux
- 9,9 millions de clients actifs
- 480 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 5 343 Dab/Gab en France
- 277,3 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,3 millions de cartes bancaires, soit 11 % du marché
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2009

Contacts presse

David Lhote

david.lhote@laposte.fr

01.55.44.22.42